

Prix national arturbain.fr 2022 : «Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes»

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Dixmont, 7 Rue de la Mairie, 89500 Dixmont, tél : 03 86 96 02 13

Responsables : Marc Botin, Maire de Dixmont et Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais - Jean-Claude Pierret, Second adjoint chargé du projet
AMO : **Caue 89**, Philippe Bodo, Directeur.

Présentateurs : **Marc Botin, Maire de Dixmont et Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais**
Bruno Tonfoni, Architecte Atelier Cité Architecture

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Ville de Dixmont

Description de l'opération : Au regard de sa situation, des services et des logements existants, de son paysage et de son patrimoine, le centre-bourg de Dixmont peut-il devenir un territoire d'avenir ? Une réponse aux enjeux de la transition écologique, porteuse pour reprendre les propos du philosophe Bernard Misrahi, « d'une sociabilité heureuse » ?
C'est ce que tente d'initier le projet engagé en hybridant les programmes et les interventions, mêlant équipements, logements, activités économiques et services à la personne, les organisant entre substitution, réhabilitation, reconstruction et adaptation. Les interventions articulent, plantations et perméabilisation des sols à une redéfinition du partage modal de l'espace public, mixant la réalisation de nouveaux bâtiments biosourcés et économes en énergie à des interventions sur le bâti existant, visant à l'adapter à de nouveaux usages et au « confort moderne ».

Programme : Parcelle du legs_Temps 1 : extension école [120m²] et reconversion d'une maison de village en local médical et logements [130m²].
Parcelle des Taillandiers_Temps 2 : création d'un commerce multiservices [300m²]. Temps 3 : aménagement de l'espace public [4970m²].

Equipe pluridisciplinaire : Architecte/urbaniste/paysagiste/mandataire : **Atelier Cité Architecture, Bruno Tonfoni et Marie Le Péchon** / Bet tce: 3IA, Gilles Verhoest et Clément Sautreau.

Le centre de Dixmont (89) : un territoire d'avenir ?



Parcelle du legs depuis la réhabilitation - temps 1 - chantier (sept21-nov22).

Parcelle du legs depuis la réhabilitation («projection» printemps 23)



Qualité architecturale : **Hybrider les programmes**, commerces multiservices, tiers lieu, salle de classe en extension de l'école existante, logements et locaux pour praticiens de santé. **Régénérer des tissus urbains sclérosés** par un excès de densité et de bricolages afin de répondre aux exigences contemporaines en termes de confort et de mode de vie. **Réactiver le lent processus d'adaptation qui a organisé le territoire communal** : ne privilégier ni l'effacement ni la stricte conservation mais ménager et adapter. Considérer que tout est en place et peut être valorisé par une approche attentive à la structure parcellaire et à l'architecture des limites et des mitoyennetés, attentive à l'échelle du bâti existant, aux ambiances, à la matérialité. **Penser des architectures adaptables**, susceptibles ultérieurement d'accueillir simplement [techniquement et économiquement] de nouveaux usages. **Décliner une palette minérale caractéristique de la géologie du pays d'Othe** dont le sous-sol structure l'architecture alliant, silex, calcaire terre cuite et enduit.

Qualité de la vie sociale : **S'appuyer sur la requalification de l'espace public comme levier pour valoriser une qualité de vie basée sur les liens de sociabilité et d'entraide**, propre aux villages et aux petites villes. **Participer à la construction d'une appartenance** en s'appuyant sur des éléments déjà existants du patrimoine bâti et/ou paysager. **Adapter l'offre et résorber la vacance et les situations d'insalubrité**. **Améliorer l'attractivité et le rôle de la centralité** du centre-bourg par une diversité d'actions d'intensification. **Compléter l'offre d'équipements** et de services à la personne du centre-bourg. **Apaiser la circulation et placer le piéton au centre de l'attention**, lui donner la priorité et assurer au mieux son confort en ménageant l'espace d'une place, lieu d'échange et de partage pour les habitants de Dixmont, accueillant manifestations du quotidien et événements festifs. **Contribuer à l'invention de nouveaux espaces** qui définissent un paysage plus présent et plus agréable, **une coupure ville/campagne moins marquée et participe à la transition écologique**.

Respect de l'environnement : **Concevoir une architecture adaptable et des dispositifs aux formes simples**, bien construite, bien distribuée assurant ainsi la pérennité des ouvrages, aussi bien technique que fonctionnelle. Une architecture construite dans un souci d'**économie des ressources urbaines et naturelles**. **Penser des bâtiments sobres [Label BEPOS 2017 Effinergie / BC Effinergie rénovation]** producteurs d'énergie [tuiles photovoltaïques]. **Concevoir à partir de matériaux bio-sourcés** : Mur ossature bois / isolant fibre végétale / enduit extérieur talochés à la chaux / menuiseries extérieures et intérieures bois / éléments extérieurs en pierre de bourgogne / murs mitoyens en silex. **Perméabiliser les sols** : revêtements perméables, noues et espace végétal absorbant. **Tempérer le climat** : arbres de hautes tiges et massifs plantés [haies, couvre sols, prairie fleurie], sols perméables. **S'inscrire dans la continuité de filières locales en mutation**.